



## Prêt Choisir « La transition d'activité »

### Financer vos projets de transition environnementale :

Sofitech et son partenaire bancaire le Crédit Coopératif vous accompagnent sur le chemin de la transition énergétique en financement afin de répondre aux nouvelles réglementations, et normes mises en place pour la réduction de votre empreinte carbone.

### Quelles sont les entreprises concernées et pour quels types d'investissements ?

Vous êtes une entreprise TPE / PME / ETI, vous souhaitez faire face aux enjeux environnementaux, effectuer des transformations pour réduire votre consommation d'énergie ou ressources naturelles ? Nous vous proposons un financement adapté avec le prêt Choisir la transition d'activité.

Ce prêt est destiné à financer tous types d'investissements matériels et immatériel permettant de réduire la consommation d'énergie et/ou ressources naturelles. Exemples : financement de Matériels de récupération de force ou de chaleur, matériels destinés à l'amélioration du rendement énergétique d'appareils ou d'installations, matériels moins émetteurs de gaz à effet de serre... mais aussi le financement des frais d'études pour optimiser l'outil productif, frais de mise en œuvre de labels et certifications.

### Comment Sofitech intervient-elle ?

Sofitech vous facilite l'obtention du prêt Choisir, ceci dans le cadre d'une garantie accordée jusqu'à 50 % des montants mis en place. La garantie proposée est cumulable avec celle de la BPI, sous certaines conditions. Ce prêt Choisir la transition d'activité peut venir en complément d'un prêt participatif Croissance PMI qui finance les investissements stratégiques. Ce prêt à impact environnemental vient financer vos investissements alignés avec les ODD (objectifs de développement durable) établis par les membres de Nations Unies.

### Quelles sont les caractéristiques du « prêt choisir » ?

- Innovant : en réponse aux enjeux du changement climatique et de la transition énergétique, en lien avec la RSE (Responsabilité Sociétale des entreprises).
- Montant du prêt : Minimum 15 000 € - Pas de maximum.
- Durée du prêt : Jusqu'à 15 ans maximum.
- Taux du prêt : Fixe
- Préfinancement : Possible jusqu'à 12 mois maximum.
- Franchise : Partielle sur le Capital sur une durée de 12 mois maximum.
- Amortissement : Mensuel ou trimestriel.

**Contact Sofitech :**  
Céline IACOBELLI  
39-41 rue Louis Blanc  
92400 Courbevoie  
Fixe. : 01 47 17 67 50  
Fax : 01 47 17 67 55  
[c.iacobelli@sofitech.pro](mailto:c.iacobelli@sofitech.pro)